

Premières évaluations des rejets en mer de l'agglomération de Conakry

Richard GUILAVOGUI (Agemaf)

Avec l'assistance de A.Guilavogui et J.Le Fur

Présentation

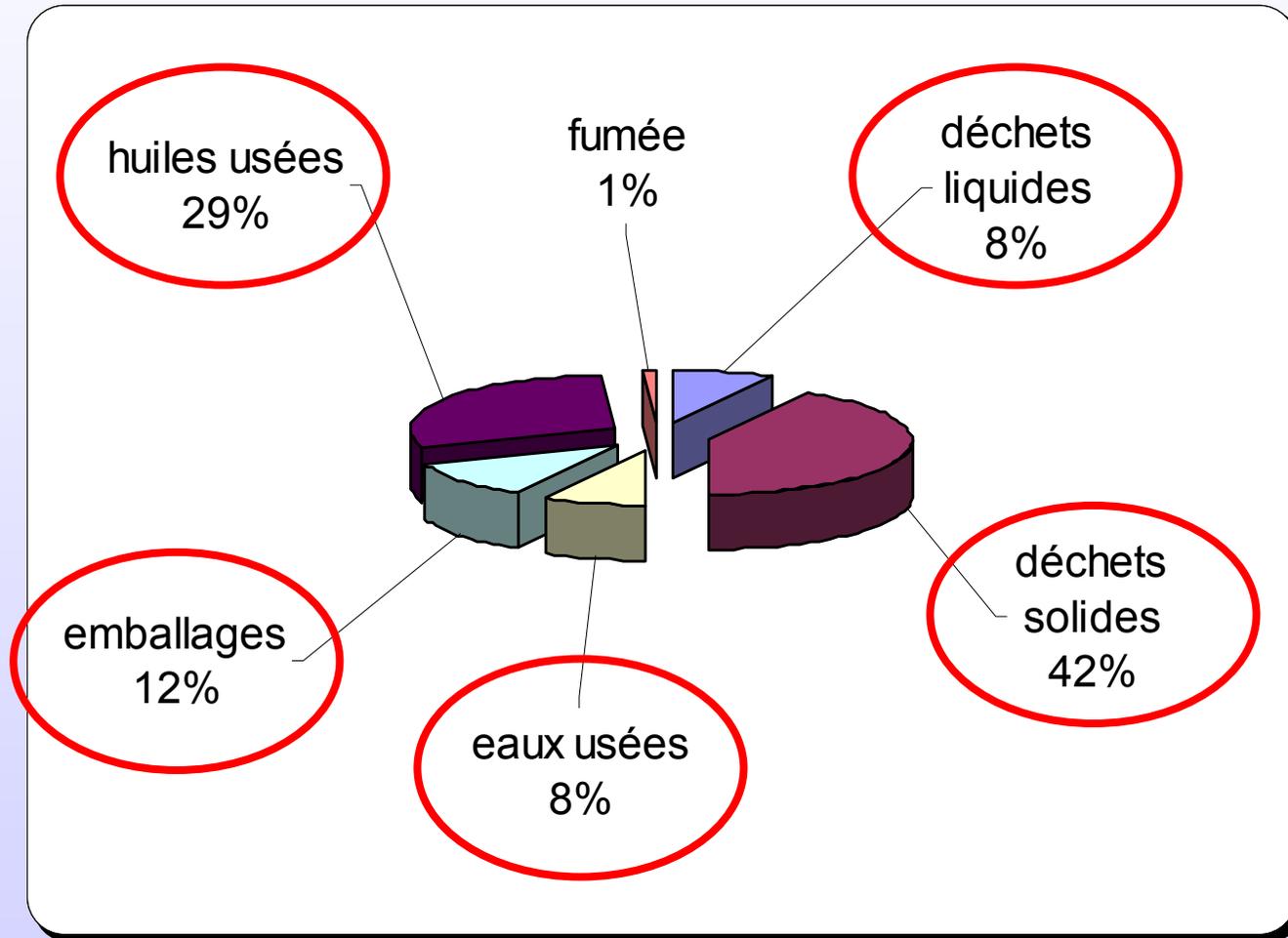


1. La pollution de l'environnement par l'homme est préjudiciable au développement de la Guinée
2. L'ONG Agemaf créée en 2000 tente de développer des actions concrètes visant à la préservation de l'environnement physique, marin et fluvial en Guinée
3. Parmi les activités récentes on peut citer :
 - ✓ des actions d'information du public,
 - ✓ la réalisation d'enquêtes
 - ✓ la mise en place de projets pour la protection de l'environnement,

Matériels et méthodes

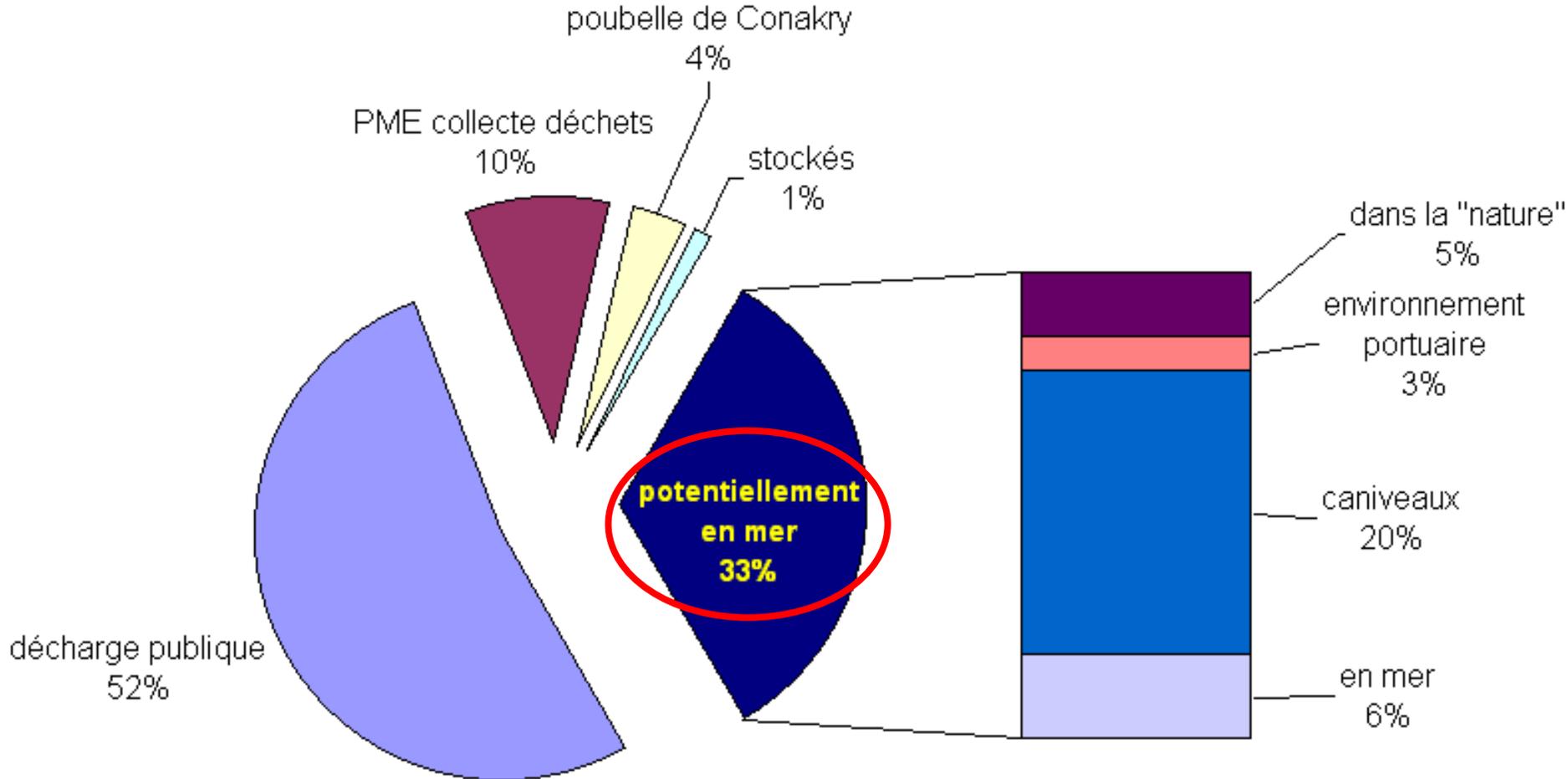
- Une enquête a été réalisée en 2002-2003 dans le cadre du projet Pêche écologique en Guinée.
- Elle a consisté à présenter un questionnaire auprès de sociétés concernant les déchets qu'elles émettent.
- Les questions ont porté sur les activités, les types et les quantités de rejet ainsi que le point de vue de ces sociétés sur les rejets.
- 47 sociétés ont été interrogées, 84 sources de rejet ont été identifiées

Résultats: 1- types de déchets produits



○ : Principaux déchets à risque pour l'environnement marin

Résultats: 2- lieux de rejet



32% des rejets effectués sont susceptibles de se retrouver en mer

Résultats: 3- exemple d'extrapolation

- Sur les 47 sociétés, 3 sociétés pétrolières ont été interrogées
- Elles rejettent des solides et des liquides
- Leurs rejets liquides s'élèvent en moyenne à 170 litres par mois
- Pour 50 sociétés de ce type recensées à Conakry (source: OPIP) on peut estimer à 120.000 litres par an les rejets de ce type de société à Conakry
- Les travaux vont se poursuivre pour tous les types de rejets, de sociétés et de lieux de rejets

Principaux exemples d'atteinte de
la mer par la pollution urbaine à
Conakry

DECHARGES SAUVAGES



LESSIVAGE PAR LA PLUIE



ÉCOULEMENT VERS LA MER



REJETS DIRECTS EN MER





DIFFUSION DE METAUX TOXIQUES

En mer, lors de la campagne océanographique Al Awam en 2002, la ressource la plus abondante a été le sac plastique !



Perspectives

1. Inciter au financement des programmes de protection de l'environnement physique, marin et fluvial
2. Élaboration et suivi des programmes d'information et de sensibilisation
3. Soutien des décideurs à la législation
4. Mise sur pied d'unités de traitement de déchets solides et liquides
5. Présentation d'un projet de prévention et gestion de la pollution marine

Merci de votre attention